

Exemple E – Rapport des vérificateurs sur les états financiers à usage général d'un conseil scolaire, dans lesquels les recettes générées par les écoles n'ont pas été reportées et la direction n'a pas déterminé les soldes et les activités se rattachant aux recettes générées par les écoles. Cet écart illustre une dérogation aux principes comptables généralement reconnus, ainsi qu'une limitation du travail de la vérification – on a omis d'inclure les recettes générées par les écoles, et la direction ne fournit pas les renseignements nécessaires.

Rapport des vérificateurs

À l'intention du conseil d'administration du
conseil scolaire de district d'Uneville

Nous avons vérifié l'état (consolidé) de la situation financière du conseil scolaire de district d'Uneville au 31 août 2005, ainsi que les états (consolidés) des activités financières et l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos à cette date. Ces états financiers sont placés sous l'entière responsabilité de la direction du conseil scolaire. Notre responsabilité est de présenter notre opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Sauf dans le cas expliqué au paragraphe suivant, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend l'examen, par sondage, des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

Les principes comptables généralement reconnus au Canada exigent l'inclusion des recettes générées par les écoles dans les états financiers. La direction nous a informés qu'elle n'avait pas quantifié les soldes et les activités se rattachant aux recettes générées par les écoles et que, par conséquent, ces montants ne figuraient pas dans les états financiers. Voilà pourquoi nous n'avons pas été en mesure d'obtenir pour la vérification des éléments probants suffisants pour nous former une opinion au sujet du montant éventuel des soldes des recettes générées par les écoles et des activités qui s'y rattachent.

À notre avis, à part le fait que les soldes et les activités se rattachant aux recettes générées par les écoles n'aient pas été inclus dans les états financiers, tel que mentionné au paragraphe précédent, et sauf pour ce qui est de l'effet des éventuels ajustements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions pu obtenir suffisamment d'information à ce sujet, ces états financiers (consolidés) présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du conseil scolaire de district d'Uneville au 31 août 2005 ainsi que le résultat de ses activités et l'évolution de sa situation financière durant l'exercice clos à cette date, en conformité avec les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Comptables agréés

_____, Ontario
Date